

PROGRAMME

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS MENTION « ANIMATION SOCIALE » - BP JEPS

| | | | |
|--|--|---|---|
| Durée | 630 heures de formation en centre et 1029 heures en entreprise Amplitude de formation : 12 mois | Dates / Lieu | Le Mans : mars 2022 Angers : Date à définir La Roche/Yon : mai 2022 |
| Public | <ul style="list-style-type: none"> • Salariés en poste ou en voie de qualification dans le secteur médico-social ou socio-culturel • Contrat d'apprentissage • Demandeurs d'emploi • Personne en reconversion professionnelle • Jeunes apprenants en poursuite de scolarité | | |
| Nombre de participants | De 8 à 25 maximum | Tarifs | Entre 11€ et 14.25€ / heure selon le statut et la durée |
| Accessibilité handicap | Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap. | | |
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire de l'une des attestations suivantes, relative au secourisme : PSC 1, AFPS, PSE 1 et/ou PSE 2, AFGSU (niveau 1 ou 2), SST (en cours de validité). • Etre capable de justifier d'une expérience d'animateur (trice) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures. <p>Dispense de justification d'expérience pour le candidat titulaire d'un des diplômes suivants :</p> <p><i>Bac pro « service de proximité et vie locale » / Bac pro agricole (toute option) / Bac pro ASSP « accompagnement soins et services à la personne » /BAPAAAT/Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport / Brevet professionnel délivré par le ministre de l'Agriculture / BEP « Carrières Sanitaires et Sociales » / BEP « accompagnement soins et services à la personne » / BEPA « Services aux personnes » / BAFA / BAFD / CQP « animateur périscolaire » / CQP « animateur de loisirs créatif » / CAP « Petite Enfance » / DP Aide Soignant / DE AMP / DE AVS / DE moniteur éducateur / DE AES / DE auxiliaire de puériculture / DE TISF / Titre professionnel agent (e) de médiation, information, services / Titre professionnel technicien (ne) médiation services</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaire aux épreuves d'admission et/ou d'admissibilité | | |
| Moyens d'encadrement pédagogique et technique | Intervenant(s) | Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés. | |
| | Responsables du projet de formation | <p>Le Mans : GIRAUDON Eric : 02 43 72 97 22</p> <p>Angers : LE BER Yves-Marie : 02 41 20 59 90</p> <p>La Roche/Yon : HELIGON Nelly : 02 51 47 71 98</p> | |

| | | | | | |
|---|--|--|----------------------------|---|--------------------------------|
| | Contacts administratifs | | | | |
| | Le Mans : CORMIER Julie : 02 43 72 97 22 | | | | |
| | Angers : LEGAULT Nelly : 02 41 20 59 95 | | | | |
| | La Roche/Yon : REMAUD Florence : 02 51 47 30 43 | | | | |
| Débouchés | <p>Formation d'animateurs socioculturels intervenants auprès de personnes en risque ou en situation de fragilité sociale ou d'exclusion du fait de leur situation sociale ou de leurs capacités, accueillis de façon ponctuelle ou permanente dans des structures médico-sociales ou socio-culturelles (centres sociaux, associations de quartiers, maisons de retraite ou autres établissements accueillant les publics visés), ou des collectivités territoriales. Les activités proposées doivent favoriser le lien social, la valorisation et la prise de confiance en soi.</p> <p>Métier : Animateur dans les structures médico-sociales, socioculturelles et ou en collectivités territoriales.</p> | | | | |
| Finalités de la formation | Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) des Pays de la Loire | | | | |
| Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains | <p>Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation. Exercices progressifs selon la formation. Simulations avec débriefing Modules de formation à distance grâce à l'utilisation des nouvelles technologies numériques</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Salles adaptées : ergonomie, cuisine pédagogique → Ordinateurs portables → Vidéoprojecteurs → Connexion internet → Supports papiers → Bibliothèque <p>Des temps de formation en EAD sont également proposés.</p> | | | | |
| Programme pédagogique | <p>La formation BPJEPS se compose de 4 Unités de compétence (UC), et d'un module d'accompagnement à la formation d'une durée totale de 630 heures en centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> → UC1 – Encadrer tout public en tout lieu et toute structure (108,50 h) → UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (115,50 h) → UC3 – Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale (133 h) → UC4 – Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale (168 h) → Accompagnement à la formation (105H) | | | | |
| Modalités d'évaluation des acquis | Dossiers écrits, entretiens, mise en situation professionnelle | | | | |
| Taux de réussite aux examens (année 2021) | 95% (Sur 37 pers. présentées) | Taux de satisfaction (année 2021) | 100% (sur 3 répondants) | Taux d'abandon en cours de formation (année 2018-2019) | 2,7% (Sur 37 pers. formées) |

*Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.*